

GAZETTE DES TRIBUNAUX

JOURNAL DE JURISPRUDENCE ET DES DÉBATS JUDICIAIRES

FEUILLE D'ANNONCES LÉGALES

ABONNEMENT: PARIS ET LES DÉPARTEMENTS: Un an, 72 fr. 36 fr. 18 fr. Trimestre: 12 fr. 6 fr. 3 fr.

BUREAUX: RUE HARLAY-DU-PALAIS, au coin du quai de l'Horloge, à Paris. (Les lettres doivent être affranchies.)



Sommaire

JURISPRUDENCE CIVILE. — Tribunal civil de la Seine (1^{re} ch.): M. Malfilâtre père et fils contre Suleta Matagino; demande en nullité de mariage contracté avec une jeune fille des îles Wallis.

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS JUDICIAIRES

Par décret impérial, en date du 5 mai, sont nommés: Procureur impérial près le Tribunal de première instance de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), M. Lièvre, procureur général près le siège de Charolles, en remplacement de M. Guillaume Dufay, qui a été nommé avocat-général.

ges. M. Malfilâtre père porte à Rouen un nom aussi honorable qu'honoré; il a deux enfants: une fille parfaitement mariée, et un fils, M. Alphonse, demandeur dans le procès que vous avez à juger. Ce fils a reçu une éducation brillante; il était la joie et l'orgueil de son père, qui se plaisait à voir en lui son successeur dans la maison de commerce importante dont il est le chef.

mettant, en retour, d'appeler nôtre ce qui est à eux, et vous savez qu'ils n'ont presque rien. Ce sont de leur part des questions continuelles pour savoir si leur navire (le navire chargé de l'approvisionnement des missionnaires) n'arrivera pas bientôt. Nous en sommes au point de craindre plutôt que de désirer l'arrivée de ce bâtiment, dans la certitude qu'il nous apportera peu de chose et que nous ne pourrions pas contenter leur incroyable cupidité.

Wallisien, a épousé une indigène et a pris un nom du pays. Cet acte passé, Alphonse Malfilâtre entra dans la famille de sa femme, et vécut de la vie misérable de ces peuples; mais enfin il vivait, et quand on a vingt-six ans et l'avenir devant soi, c'est quelque chose.

Le même décret porte: M. Pons-Poujols, juge au Tribunal de première instance de Mort (Cantal), remplira au même siège les fonctions de juge d'instruction, en remplacement de M. Marcombe, qui a été nommé président.

En 1832, lorsqu'Alphonse eut atteint l'âge de vingt-quatre ans, M. Malfilâtre père conçut une pensée malheureuse. Dans le but de perfectionner l'éducation commerciale de son fils, il songea à lui faire faire le tour du monde, suivant une coutume fort en usage chez nos voisins. Il avait à Sidney, dans la Nouvelle-Hollande, un comptoir dirigé par un homme dans lequel il avait une entière confiance; il se résolut à envoyer son fils dans ce pays lointain.

Je trouve, continue l'avocat, dans un journal religieux intitulé Le Rosier de Marie, celui du 29 novembre 1836, le récit d'un martyr tout récent, celui du père Chanel, missionnaire apostolique dans l'Océanie centrale.

Comment se fera la preuve? poursuit l'avocat. Ici encore, les magistrats ont un pouvoir discrétionnaire d'appréciation, et ils pourront former leur conviction d'après des présomptions graves, précises et concordantes. Ces présomptions existent-elles dans la cause?

JUSTICE CIVILE

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1^{re} ch.)

Présidence de M. Benoît-Champy.

Audiences des 23, 30 avril et 7 mai.

MM. MALFILÂTRE PÈRE ET FILS CONTRE SULETA MATAGINO. — DEMANDE EN NULLITÉ DE MARIAGE CONTRACTÉ AVEC UNE JEUNE FILLE DES ÎLES WALLIS.

« Vous ne pourriez vous imaginer le degré de prévention et de sauvagerie où il faut aller chercher ces gens si pour en faire des chrétiens; je crois que les populations les plus haïssables et les plus brutales de l'Europe offrirait plus de ressources au zèle des missionnaires. Un obstacle de plus à signaler est la conviction où sont les naturels que nul peuple sous le soleil ne les égale en puissance et en talents.»

« L'heure parait éloignée où l'île Wallis ou Uvéa, jouira des bénédictions qui se répandent ailleurs comme un fleuve. Une des premières fois qu'on entend son nom se prononcer à l'occasion des missions, c'est pour apprendre qu'elle a violemment repoussé l'évangile sans le connaître. Un chef de l'île Keppel avait donné son cœur à Dieu et voulait, lui et ses dix ans, y envoyer des instituteurs chrétiens; il fit plus, il les accompagna lui-même, mais bientôt l'opposition des chefs et des habitants fut telle, que toute cette petite troupe de confesseurs fut massacrée.»

« Monsieur le rédacteur de la Gazette des Tribunaux, dans votre estimable journal, vous rendez compte d'une demande en nullité d'un mariage contracté à Wallis par M. Alphonse M... avec une fille indigène. Vous me permettez, en ma qualité de vicairie apostolique de Wallis et de l'Océanie centrale, de rétablir la vérité des faits.

« Année 1854. (Extrait du registre des mariages de la mission catholique de l'île Wallis (Océanie).

AU COMPTANT.

Table of market prices for bonds and securities, including 'FONDS DE LA VILLE, ETC.', 'Oblig. de la Ville', and 'FONDS ÉTRANGERS'.

Table titled 'A TERME.' showing prices for various bonds and securities.

Table titled 'COURSES DE FER OTÉS AU PARQUET.' listing prices for various railway stocks.

cheval avec plus de précaution; mais à peine l'animal l'a-t-il vu, qu'il se dresse et se précipite sur lui, en cherchant à le mordre. Le palefrenier est renversé; mais, à l'aide de la fourche qu'il tenait à la main, il parvient à se dégager et à sortir de l'écurie.

M. R..., dont la blessure est fort grave, a été transporté à l'hôpital Beaujon. L'autopsie du cheval, qui a été faite immédiatement par les ordres de M. le commissaire de police, n'a constaté aucune maladie de nature contagieuse.

Une enquête a été ouverte pour découvrir ceux qui ont vendu ce cheval.

se en lançant après lui deux jets de sang. Un second coup est tiré dans la tête et ne l'abat pas encore; il ne tombe enfin qu'en recevant une troisième balle au milieu du front.

Monsieur le rédacteur, En rendant compte du procès du caoutchouc durci, vous paraissez m'attribuer une phrase d'un article de l'Industrie. Cet article n'est pas de moi.

Je compte sur votre impartialité pour l'insertion de la présente lettre, et vous prie d'agréer, etc.

Ventes immobilières.

MAISON DE CAMPAGNE

Étude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 14. Vente, aux criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 22 mai 1888.

4 MAISONS A PARIS

Étude de M. ARCHAUBAULT-GUYOT, avoué à Paris, rue de la Monnaie, 10. Vente en l'audience des criées du Tribunal de la Seine, le mercredi 19 mai 1888, deux heures de relevé.

Bourse de Paris du 7 Mai 1888

Table of stock exchange prices for Paris, including 'Au comptant', 'Fin courant', and 'Au comptant, fin c.'.

ÉTABLISSEMENT pour la fabrication des COUVERTS

Adjudication, en l'étude et par le ministère de M. FREMYN, notaire à Paris, rue de Lille, 11, le samedi 15 mai 1888, à midi.

COMPAGNIE DES CHARRS DE FER DE LA LIGNE D'ITALIE

Le conseil d'administration a l'honneur d'inviter MM. les actionnaires en retard du troisième dividende, soit 30 fr. par action.

Ventes mobilières.

ÉTABLISSEMENT pour la fabrication des COUVERTS

Adjudication, en l'étude et par le ministère de M. FREMYN, notaire à Paris, rue de Lille, 11, le samedi 15 mai 1888, à midi.

COMPAGNIE DES CHARRS DE FER DE LA LIGNE D'ITALIE

Le conseil d'administration a l'honneur d'inviter MM. les actionnaires en retard du troisième dividende, soit 30 fr. par action.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le 8 mai. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, à Paris, le 8 mai. Consistant en: (8179) Comptoir, montre vitrée, cassiers, poterie et verrerie, etc.

Sociétés commerciales. — Faillites. — Publications légales.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers qui peuvent prendre part au règlement de la faillite de M. GUYOT, sont priés de se rendre au Tribunal de Commerce, le samedi 15 mai 1888, à dix heures.

FAILLITES.

DECLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du 4 mai 1888, qui déclare en faillite ouverte et en liquidation M. GUYOT, entrepreneur de peinture.

PRODUCTION DE TITRES.

Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, les créanciers: M. FERRER (Alexandre-Pierre-François), md de vins à Batignolles.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers qui peuvent prendre part au règlement de la faillite de M. GUYOT, sont priés de se rendre au Tribunal de Commerce, le samedi 15 mai 1888, à dix heures.

FAILLITES.

DECLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du 4 mai 1888, qui déclare en faillite ouverte et en liquidation M. GUYOT, entrepreneur de peinture.

PRODUCTION DE TITRES.

Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, les créanciers: M. FERRER (Alexandre-Pierre-François), md de vins à Batignolles.

SOCIÉTÉS.

D'un acte sous signatures privées du vingt-six avril mil huit cent cinquante-huit, enregistré par Pomme, qui double à Paris le cinq mai mil huit cent cinquante-huit, enregistré le

SOCIÉTÉS.

D'un acte sous signatures privées du vingt-six avril mil huit cent cinquante-huit, enregistré par Pomme, qui double à Paris le cinq mai mil huit cent cinquante-huit, enregistré le

SOCIÉTÉS.

D'un acte sous signatures privées du vingt-six avril mil huit cent cinquante-huit, enregistré par Pomme, qui double à Paris le cinq mai mil huit cent cinquante-huit, enregistré le

Enregistré à Paris, le 8 Mai 1888, F...

Enregistré à Paris, le 8 Mai 1888, F...

Enregistré à Paris, le 8 Mai 1888, F...

Reçu deux francs vingt centimes.

Reçu deux francs vingt centimes.

Reçu deux francs vingt centimes.

La Société des Gens de lettres se réunira en assemblée générale le dimanche 16 mai courant, à midi précis, chez M. le président de la Société, rue de Valenciennes, 100.

SPECTACLES DU 8 MAI.

- OPÉRA. — Les Doigts de Fée.
OPÉRA-COMIQUE. — Quentin Durward.
ODÉON. — La Jeunesse.
THÉÂTRE-LYRIQUE. — Les Noces de Figaro.
VAUDEVILLE. — Les Femmes terribles, les Marquises, le Code.
VARIÉTÉS. — Les Ouvrières de loges, Paris qui dort.
GYMNASSE. — Le Filis naturel, les Femmes qui pleurent.
PALAIS-ROYAL. — L'Avare en gants jaunes, le Clou.
PORTE-SAINT-MARTIN. — Les Mères repenties, Yankoo.
AMBIGU. — Benvenuto Cellini.
GAITÉ. — Germaine.
CIRQUE IMPÉRIAL. — Ben Salem.
FOLIES. — Les Orphelines de Saint-Sever, Paillassons.
DÉLASSEMENTS. — Les Odalisques de Ka-ka-o, Colibri.
BEAUMARCHAIS. — Le Miracle de l'amour.
BOUFFES PARISIENS. — Mesdames de la Halle, la Chatte.
FOLIES-NOUVELLES. — Ni hommes ni femmes, tous Auvergnats.
LUXEMBOURG. — Madelon Friguet, Boquet, Arthur.
CIRQUE NAPONÉON. — Tous les soirs, à 8 h., exercices équestres.
ROBERT-HOUDIN (boul. des Italiens, 8). — Tous les soirs à 8 h.
PRÉ CATELAN. — Tous les jours, promenade, concerts, théâtres, buffet-restaurant.
PASSE TEMPS (boulevard Montmartre, 12). — Tous les jours, de huit à dix heures, soirée magique.
CONCERTS DE PARIS. — Tous les soirs, de 8 à 11 heures. — Prix d'entrée: 1 fr., places réservées, 2 fr.
CHATEAU-ROUGE. — Soirées musicales et dansantes, dimanches, lundis, jeudis et fêtes.
JARDIN MARILLÉ. — Soirées dansantes les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

ÉTABLISSEMENTS METALLURGIQUES D'AINES ET NORD

Les gérants de la société des Établissements métallurgiques d'Aisne et Nord ont l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'actions que l'assemblée générale ordinaire pour la reddition des comptes de l'exercice 1887, retardée par des obstacles matériels, aura lieu le mercredi 9 juin prochain, à une heure, cit Bergère, 1, où ils pourront se présenter avec leurs titres sans dépôt préalable.

MAISON DE CAMPAGNE

Étude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 14. Vente, aux criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 22 mai 1888.

POMPE DE SAUVETAGE ET INDUSTRIELLE

Assemblée générale et extraordinaire convoquée pour le 10 avril n'ayant pas réuni le nombre d'actionnaires exigé par l'article 29 des statuts, une seconde convocation est faite pour le mardi 11 juin prochain, à trois heures, au siège de la société, rue de Richelieu, 79.

ROB

Boycou-Laffeur, sirop dépuratif du sang et des humeurs. Chez les pharmaciens. (19611)

MAISON DE CAMPAGNE

Étude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 14. Vente, aux criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 22 mai 1888.

ÉTABLISSEMENTS METALLURGIQUES D'AINES ET NORD

Les gérants de la société des Établissements métallurgiques d'Aisne et Nord ont l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'actions que l'assemblée générale ordinaire pour la reddition des comptes de l'exercice 1887, retardée par des obstacles matériels, aura lieu le mercredi 9 juin prochain, à une heure, cit Bergère, 1, où ils pourront se présenter avec leurs titres sans dépôt préalable.

MAISON DE CAMPAGNE

Étude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 14. Vente, aux criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 22 mai 1888.

ÉTABLISSEMENTS METALLURGIQUES D'AINES ET NORD

Les gérants de la société des Établissements métallurgiques d'Aisne et Nord ont l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'actions que l'assemblée générale ordinaire pour la reddition des comptes de l'exercice 1887, retardée par des obstacles matériels, aura lieu le mercredi 9 juin prochain, à une heure, cit Bergère, 1, où ils pourront se présenter avec leurs titres sans dépôt préalable.

MAISON DE CAMPAGNE

Étude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 14. Vente, aux criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 22 mai 1888.

Enregistré à Paris, le 8 Mai 1888, F...

Enregistré à Paris, le 8 Mai 1888, F...